

**FINANCEMENT DU SECTEUR DE L'EAU POUR LA CROISSANCE DE L'AFRIQUE  
DAKAR LES 26 ET 27 NOVEMBRE 2008**

**DIALOGUE SUR L'AMELIORATION DES SERVICES DE L'EAU ET DE  
L'ASSAINISSEMENT**

**RAPPORT SUCCINCT DE LA SESSION 4**

**FACILITATEUR : Mr USHER Sylvain – Secrétaire Général de l'Association  
Africaine de L'Eau**

La Gouvernance et les pouvoirs publics, en relation avec le secteur privé dans le cadre de la gestion du secteur.

**Question 1 :**

**Le secteur privé peut-il être une solution à la problématique «Gouvernance et les pouvoirs publics, en relation avec le secteur privé dans le cadre de la gestion du secteur» et comment peut-il axer ses interventions pour y parvenir ?**

Oui, à condition de :

- veiller à l'amélioration de la gouvernance
- accepter que les partenaires au financement des infrastructures continuent à jouer le rôle d'observatoire sur les performances des opérateurs qu'ils soient publics ou privés
- veiller à ce que l'intervention du secteur privé ne soit pas perçue comme imposée, mais qu'elle découle d'une démarche qui procède d'un diagnostic objectif et d'une meilleure perception des enjeux par les gouvernants.

L'accès à l'eau potable et au service d'assainissement en milieu rural et périurbain, le partenariat public/privé ainsi que les moyens de financement pour satisfaire la demande en particulier concernant les plus démunis

### **Question 2 :**

**Comment alors satisfaire les besoins des plus nombreux en matière d'accès à l'eau et promouvoir de meilleures conditions de fourniture ?**

**Un partenariat Entrepreneurs/opérateurs institutionnels/pouvoirs publics pourrait-il remplir les conditions de financements et d'opérations des activités pour *l'accès à l'eau potable et au service d'assainissement en milieu rural et périurbain* et de quelle manière ?**

- **Ce doit être une volonté politique de se pencher sur le milieu rural et périurbain**
- **Les infrastructures doivent développer**
- **Les communautés rural sont impliqués dans la mise en œuvre des projets**

Le renforcement des capacités opérationnelles et financières des Entrepreneurs privés pour l'accomplissement des différentes opérations liées à l'assainissement individuel et collectifs.

**Question 3:**

**Quels partenariats Privé/Pouvoirs publics mettre en place et comment adresser le financement de telles opérations ?**

- Le partenariat « Etat – Opérateurs institutionnels – Opérateurs privés locaux » est à prospecter et à institutionnaliser pour satisfaire les besoins des plus nombreux en matière d'accès à l'eau et promouvoir de meilleures conditions de fourniture
- Cette option doit être soutenue par la création d'un environnement qui offre de réelles possibilités d'accès au financement par les opérateurs privés
- Cette option doit également être intégrée aux stratégies de réduction de la pauvreté selon l'approche fondée sur les droits humains
- Cette option doit rendre évidents le caractère économique du service et le principe « consommateur/ payeur » afin de garantir la pérennisation du service sans conduire à l'essoufflement à court ou moyen terme l'Etat
- Cette option doit pouvoir être adaptée aux contextes nationaux et locaux
- Cette option doit veiller à ce que la bonne gouvernance soit de règle au niveau des opérateurs privés locaux

Le financement des infrastructures et les difficultés rencontrées entre emprunteurs et prêteurs

**Question 4 Le financement des infrastructures et les difficultés rencontrées entre emprunteurs et prêteurs. Est-ce un problème de capacité des sociétés du secteur à définir clairement leurs besoins ? Est-ce un problème au niveau des partenaires financiers dont les instruments de financements ne sont pas adaptés aux spécificités du secteur de l'eau et de l'assainissement en Afrique ? Faut-il explorer d'autres formes de financements afin de permettre aux sociétés d'étendre leur réseau et améliorer leurs performances ?**

- Il faut savoir qui intervient comme opérateur ?
- Les projets doivent être viable et les projet efficient.
- il faut une confiance entre les banques locales et les sociétés
- Il y a aussi les procédures de passation de marché qui peuvent être des contraintes qui affectent les délais d'exécution de projets et en conséquence le taux d'absorption des ressources mobilisées. Ces procédures doivent être allégée dans des conditions de transparence
- Il faut explorer toutes les options

Le besoin impératif en Renforcement de Capacité des Sociétés d'eau et d'assainissement qui est un préalable à une meilleure opérationnalisation des infrastructures.

**Quel type de financement peut être envisagé pour augmenter les ressources dédiées au Renforcement de Capacité en Afrique pour les Sociétés d'eau et d'assainissement. De quelle manière le secteur privé peut-il s'engager dans la voie du renforcement de capacité, garantissant la bonne exploitation des infrastructures et une meilleure durée de vie des équipements ?**

- Il faut d'abord maîtriser les ouvrages qu'on exploite, rechercher la bonne technologie pour une gestion maîtrisée de ses ouvrages et connaître les besoins en renforcement des capacités.
- La coopération sud-sud entre les sociétés africaines peut être mise à profit pour le renforcement des capacités et pour un transfert de connaissances pour une bonne exploitation des infrastructures et une meilleure durée de vie des équipements
- L'acquisition de nouvelles technologies peuvent également offrir des opportunités de renforcement de capacités
- La planification à long terme peut aussi permettre d'approcher tous les problèmes de renforcement de capacités ainsi que leur financement.